

## Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui Journées du patrimoine 2018

### Chronique de la restauration de la Cène (14 h à la salle des fêtes)

Les restaurateurs, Colette Vicat-Blanc et Gérard Vicat, ont déjà eu l'occasion de décrire leur intervention sur la copie de la Cène d'après Léonard de Vinci exposée dans le chœur de l'église du village. Cette fois-ci, ils le font en s'appuyant sur une série de diapositives riches en gros plans qui permettent de découvrir des détails difficiles (voire impossibles) à discerner lorsque l'on regarde la Cène depuis le sol.

Chacun dans sa spécialité - la couche picturale pour Colette, les supports (toile, châssis, cadre) pour Gérard -, ils reviennent sur le diagnostic posé lors des premiers examens du tableau, sur les choix techniques et artistiques qui ont guidé leur intervention, sur les résultats obtenus.

Le bon état général de l'église, la structure très particulière du tableau (une toile marouflée sur un châssis bois incurvé) et la délicate question de sa dépose pour effectuer la restauration figurent parmi les éléments marquants de ce chantier. Sur ce dernier point et avec le recul, ils estiment que le rapport entre risques et bénéfices penche clairement en faveur du choix qui a été le leur : une intervention sans dépose, avec un échafaudage à plusieurs « étages ».

Les nombreuses questions ou observations de la salle montrent l'intérêt des participants pour les techniques de restauration et pour le tableau lui-même : qui a peint la copie ? Qui a fabriqué le cadre ? Que sait-on du commanditaire, Louis Rey, curé de Saint-Vérand de 1835 à 1867 ? Comment est-il entré en contact avec le copiste ? Comment a-t-il financé le tableau ?

La conversation se prolonge à l'église, devant le tableau de la Cène magnifiquement restauré. Le dossier n'est pas clos : une intervention préventive sur les quatre autres tableaux est à l'étude et un Cahier hors-série est en préparation sur l'église et l'ensemble remarquable que forment les cinq toiles du chœur.



*A l'église. Colette Vicat-Blanc poursuit ses explications passionnantes*

### Visite-conférence au château de Quincivet à 17 h

Monsieur et madame Sabatier, propriétaires des lieux accueillent les visiteurs qui arrivent par petits groupes. Le moment venu, dans la cour du château où une cinquantaine de chaises sont disposées, Jacques Sabatier ouvre la séance avec de chaleureuses paroles de bienvenue. Avec passion, il insiste sur la sérénité et l'harmonie du lieu sans oublier de signaler le riche passé du château, inscrit depuis 1980 à l'inventaire des Monuments Historiques. Le public présent rassemble des amoureux du patrimoine venus en voisins ou de très loin, des historiens avérés mais aussi des amateurs de lieux mystérieux tels que les oubliettes et les souterrains et, cela mérite d'être souligné, des représentants de toutes les générations avec, en particulier, de jeunes couples accompagnés de leurs enfants.

Michel Jolland évoque ensuite quelques points d'histoire. Quincivet est aujourd'hui un simple hameau de Saint-Vérand. Cela n'a pas toujours été le cas. Sous l'Ancien Régime, avant d'être réunie à Saint-Vérand à la Révolution, cette terre forme une seigneurie et une paroisse distinctes. La première mention connue de la maison forte de Quincivet date de 1415. Du 15<sup>e</sup> au 17<sup>e</sup> siècles, les de Bressieux (de la deuxième branche, celle des seigneurs de Beaucroissant) sont seigneurs de Quincivet et propriétaires de la maison forte. Les deux derniers représentants de la lignée sont Pierre et Catherine. En 1602, Catherine épouse Antoine de la Porte, seigneur de Saint-Vérand.



*Un public attentif dans la cour du château  
(photo Marie Sabatier)*

Dans les années 1650, le seigneur Jean IV de la Croix de Chevrières entre en conflit avec le seigneur Pierre de Bressieux au sujet des droits sur Quincivet. Lorsque Pierre de Bressieux meurt, sans descendance, Jean de la Porte, fils de Catherine, devient seigneur de Quincivet.

Quatre générations de la Porte de l'Arthaudière se succéderont à Quincivet jusqu'à la Révolution. Le dernier seigneur du lieu, Joseph-Nicolas de la Porte, marquis de l'Arthaudière meurt sans descendance. Sa veuve, Émé de Marcieu vend le château et les terres en 1895. Le château connaît des fortunes diverses jusqu'à sa restauration dans les années 1970.

Depuis sa création, l'association Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui cherche à situer l'emplacement de l'église de Quincivet. Non sans humour, Michel Jolland signale que cette quête, longue et jusqu'ici infructueuse, provoque parfois des remarques amusées. Que l'on se rassure : l'église (ou la chapelle selon les textes) Sainte-Marie de Quincivet a bel et bien existé, même si aujourd'hui elle est sans trace visible sur le terrain. Confirmée aux Bénédictins de Montmajour en 1204, elle est longtemps une annexe de la paroisse Saint-Pierre de Murinais avant de devenir en 1644 paroisse à part entière. Quincivet compte peu d'habitants et ceux-ci sont pauvres si bien que la dîme est chroniquement insuffisante pour entretenir un desservant et subvenir aux besoins du service religieux.

Dans la période prérévolutionnaire, deux curés de Quincivet font parler d'eux : Claude Darnand et surtout Jean-Baptiste Boissieux-Perrin, auteur en 1788 d'une lettre au ministre Necker dont l'audace révolutionnaire frappe aujourd'hui. Contre l'avis des autorités municipales, le turbulent curé Boissieux-Perrin entreprend en 1790 la construction d'un presbytère (mort-né) adossé à l'église et, le 21 octobre 1792, il effectue la dernière inhumation dans le cimetière attenant. En 1802, l'église de Quincivet est en mauvais état mais elle est toujours en service. Selon les déclarations au préfet du maire Rubichon, elle est à cette date dédiée au culte catholique alors que celle de Saint-Vérand est utilisée par les habitants pour se réunir entre eux.

Des documents découverts aux archives des Bouches du Rhône (où sont conservées les archives de Montmajour) permettent de situer indiscutablement l'église tout près du château, quelque part entre le ruisseau la Marguina et l'ancien chemin de Murinais qui longe le parc au sud des bâtiments. Des recherches non invasives (électromagnétiques, magnétiques ou avec géoradar) sont en cours. Le feuilleton risque de s'enrichir de nouveaux épisodes...

Après une visite libre des extérieurs, largement mise à profit pour des questions, des échanges et des précisions complémentaires, un sympathique verre de l'amitié est offert par monsieur et madame Sabatier.